

Image not found or type unknown



Je doit 90 euros a mon dentiste

Par **nina44**, le **11/05/2009 à 19:24**

Bonjour,rnrnJe doit 90 euros a mon dentiste ceci remonte a 2006, j'aimerais régler cette dettes mais je me demande si mon dentiste va me poursuivre par la suite ou s'il va prendre mon paiement sans poursuite. merci d'avance pour votre avis

Par **Patricia**, le **11/05/2009 à 19:49**

Bonsoir,rnrnTout travail mérite salaire. La moindre des choses est qu'il soit payé.rnDepuis 2006...rnrnParmi vos connaissances, aucune personne ne peut vous les avancer ces rn90 e ?rnVous vous engagerez à lui rendre après remboursement de votre CPAMrnet mutuelle.rnSi non, allez le voir et dites lui honnêtement que vous souhaitez le payerrnmais avez quelques soucis financiers.rnLes médecins sont conciliants. Il pourra vous établir une feuille de soin anticipée et vous demandera d'être payé après le remboursement de votrerncaisse maladie.rnOu il vous proposera un autre arrangement.

Par **nina44**, le **11/05/2009 à 19:59**

aujourd'hui je peux payer mais je ne voudrais pas etre poursuivie par la suite de plus aux moment ou j'ai eu mais rdn ma carte vitale et ma mutuelle ne ma jamais été demandé ensuite j'ai oublié un rdn puis je n'ai plus pensez que ca n'était pas régler, car je n'avait pas repris de rdn (d'autres cose a faire : déménagement).

Par **Patricia**, le **11/05/2009** à **20:21**

Il n'a pas demandé vos cartes pour la bonne raison que vos soins n'étaient pas terminés. Vous dites qu'un autre rendez-vous avez été fixé mais que vous l'avez oublié... Il vous aurez donc établi votre feuille de soin pour remboursement après ce dernier rendez-vous. Si vous pouvez le payer, payez-le. Vous avez déménagé, selon la distance, envoyez lui un chèque, il vous enverra en retour une feuille de remboursement.

Par **nina44**, le **11/05/2009** à **21:04**

merci pour ces informations je vais régler tout ça dès demain et je serais débarrassé de ce poids. encore merci.

Par **Patricia**, le **11/05/2009** à **21:23**

Comme vous avez déménagé, si vous n'êtes pas très loin, allez le payer à son cabinet et expliquez lui clairement votre problème de retard (oubli et déménagement). Si non, téléphonez lui le jour où vous enverrez votre chèque, pour le prévenir. Ce procédé est quand même plus honnête et vous aurez la conscience tranquille. Bonne soirée.